

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2015

Tous les membres présents, excepté : Mr CATTET Philippe et Mr MAIRE Aurélien

Absents : Excusé sans procuration : Mr MAIRE Aurélien
Non excusé : Mr CATTET Philippe

Secrétaire de réunion : BELOT Gilles

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 35

1 Approbation du compte rendu du 6 mars 2015

Approbation par l'ensemble des voix représentées.

1) Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2014

Après s'être fait présenter les dépenses et recettes de l'exercice 2014, le Conseil Municipal, considérant la régularité des opérations, a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2014 et a constaté sa concordance avec le compte de gestion 2014 établi par la Trésorerie d'Ornans.

BILAN BUDGET 2014	réalisé	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté (2013)	Résultat de clôture	Résultat de clôture global
Dépenses Fonctionnement	103 724.37	19 142.66	115 309.02	134 451.68	282 546.02
Recettes Fonctionnement	122 867.03				
Dépenses Investissement	37 591.47	1 708.34	146 386.00	148 094.34	
Recettes Investissement	39 299.81				

Affectation du résultat de l'exercice 2014 - Budget Primitif 2015

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014, et constatant :

Un solde de fonctionnement de 134 451.68 €
Un solde d'investissement de 148 094.34 €

Après avoir délibéré, Le conseil municipal décide :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 134 451.68 € de l'exercice 2014 en **recettes de fonctionnement** au compte "002-résultat de fonctionnement reporté" au budget primitif de l'exercice 2015,
- d'affecter l'excédent d'investissement de 148 094.34 € de l'exercice 2014 en **recettes d'investissement** au compte "001-solde d'exécution d'investissement reporté" au budget primitif de l'exercice 2015.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2015

2) Vote des 4 Taxes Directes locales 2015

Le Conseil municipal décide d'augmenter les 4 taxes de 1 %

Cette décision est acceptée par :

- 8 voix "pour"
- 1 voix "contre": Frédéric GUILLAME

	Taux Commune 2014	Taux 2015	Bases 2015	Produits 2015
Taxe d'habitation	12,31 %	12.43 %	167 900	20 869.97
Taxe foncière (bâti)	4,83 %	4.87 %	98 900	4 816.43
Taxe foncière (non bâti)	9,17 %	9.26 %	26 700	2 472.42
C.F.E.	14,68 %	14.82 %	4 200	622.44
				28 781.26

3) Vote du budget primitif 2015

Après avoir échangé sur différents sujets, nous avons voté le budget primitif 2015

Comme il avait été indiqué sur le bulletin municipal, les baisses de dotations se confirment de la façon suivante pour 2015 :

- Suppression de la taxe sur l'électricité soit 3 900.00 €
- Baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF), soit 1 800.00 €

A terme, il est prévu que le Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) soit supprimé, ce qui représente une somme de 4 646.00 € ainsi que le contingent Aide social qui représente une somme de 1 500,00 €

BILAN BUDGET 2015	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	119 790.08	252 026.53
Investissement	44 178.24	170 848.16
TOTAL	163 968.32	422 874.69

Le budget primitif est adopté par 9 voix

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2015

Subventions

Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations du plateau pour l'année 2015 :

- Familles Rurales : 150 €
- Association LVDE du plateau de la Barèche : 150 €
- ADMR : 100 €
- Association Les Amis de Pergaud : 50 €
- Anciens combattants : 50 €

Cette décision est acceptée à l'unanimité

Par contre pour des raisons budgétaires et d'équité, le conseil municipal décide de ne pas reconduire les aides demandées pour les voyages scolaires

Cette décision est acceptée par :

- 7 voix "pour"
- 2 abstentions : Aurore SCHMITT et Bruno LOMBARDOT

4) Bâtiment communal

- Le raccordement définitif EDF est en cours

- Une demande de location pour une activité professionnelle est en cours d'étude

- Suite à la dégradation enregistrée le 3 mars 2015 à la gendarmerie d'Ornans, le devis de DIS PRO BAT s'élève à 1 863.16 €, montant qui sera pris en charge en totalité par notre assurance.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2015

5) Informations diverses

L'AG du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue a eu lieu le mercredi 1^{er} avril 2015 :

- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2014
- Vote budget 2015
- Bilan des travaux 2014 et prévision travaux 2015
- Information sur les procédures relatives à la prochaine période d'exploitation

Ouverture des appels d'offre pour les travaux de l'église faite le 31 mars 2015 :
→ résultats semaine 15

Journée villageoise du 2 mai : des invitations seront distribuées prochainement afin de vous informer sur le déroulement de cette journée

Carnaval 2016

Plusieurs associations du plateau de la Barêche sont en cours de réflexion pour organiser un carnaval

Louis Pergaud

Le 8 mai 2015 il y aura 100 ans que Louis Pergaud est décédé.

A cette occasion une collaboration opérationnelle multi partenariale est en cours afin de célébrer cet événement.

Plusieurs actions seront menées sur l'année 2015 / 2016

Cette information a été relayée à la directrice du groupe scolaire, la présidente du comité d'animation ainsi qu'à la personne responsable de la bibliothèque

Nous sommes ouverts pour participer à ce projet culturel

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 24 H